

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Composition

- Le président du CHSCT (recteur ou DASEN) et le Directeur des ressources humaines
- Les représentants de l'ensemble des personnels, issus des élections professionnelles

Champs d'action

- Réunion de CHSCT
- Visite de terrain
- Analyse des accidents du travail/maladies professionnelles
- Enquête en cas de situation d'urgence
- Consultation pour les modifications importantes de conditions de travail



CHSCT académique

- Personnels de l'ensemble des structures académiques
- Stratégie académique en santé et sécurité au travail, outils et méthodologies, évaluations ...

CHSCT Spéciaux

CHSCT spécial départemental du Nord et du Pas-de-Calais

- Personnels de l'ensemble des structures au sein du département du Nord et du Pas-de-Calais

CHSCT spécial de service

- Personnels de l'ensemble des structures administratives (rectorat, DSDEN, circonscriptions...)
- Mise en œuvre opérationnelle, visites, enquêtes, ...

CHSCT spécial du Nord : chsctd-sec-59@ac-lille.fr

CHSCT spécial du Pas-de-Calais : chsctd-sec-62@ac-lille.fr

CHSCT spécial de service : chscts-sec@ac-lille.fr

Des documents indispensables

- Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Le Registre Santé et Sécurité au Travail
- Le Registre de Signalement de Danger Grave et Imminent

Pour en savoir plus

La rubrique Santé et Sécurité au Travail est disponible sur le thémassite CAAP (via EDULINE avec votre identifiant et votre mot de passe de messagerie)

